



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 21/01/2021

**VIGILANCE MÉTÉO
L'ILLE-ET-VILAINE PLACÉE EN VIGILANCE JAUNE POUR VENTS VIOLENTS ET RISQUE
D'ORAGES FORTS**

Compte tenu des conditions météorologiques, Météo-France a placé le département en VIGILANCE JAUNE pour vents violents et risque d'orages forts ce jeudi 21 janvier à 13h00 jusqu'à ce soir 20h00.

Une dépression hivernale circulera ce jeudi après-midi entre la Bretagne et l'estuaire de la Seine.

Une onde pluvieuse active et des vents de sud-ouest forts à très forts sont attendus jusqu'à ce soir avec des rafales atteignant souvent les 90 km/h dans les terres (100 à 120 km/h sur la façade atlantique).

Ces vents tempétueux seront ponctuellement et brièvement accompagnés d'orages sous lesquels les rafales pourront dépasser les 100 km/h dans les terres.

Pour assurer la sécurité de tous, le préfet d'Ille-et-Vilaine appelle à la plus grande vigilance et au respect des règles de prudence suivantes :

- Je limite mes déplacements, je ne me promène pas en forêt ou sur le littoral.
- Je ne pratique pas d'activités nautiques de loisirs, je ne sors pas en mer et je m'assure de l'amarrage de mon bateau.
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.
- Je protège mon domicile et les biens exposés au vent.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- Je ne touche pas aux fils électriques tombés au sol.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur du domicile.

Tenez-vous informé de l'évolution de la situation sur www.meteo.fr .

**Bureau de la communication
interministérielle régionale,
zonale et départementale**